

1 JUIN 2017

## Application de la loi aux fusionnements internationaux – le contexte canadien

Auteurs : [John Bodrug](#) et Adam F. Fanaki

Présenté à l'Antitrust in the Americas Conference de l'American Bar Association, cet exposé commence par un survol de la procédure d'examen des fusionnements au Canada, puis compare les délais qui s'appliquent aux dossiers contestés aux États-Unis et au Canada et aborde certains critères atypiques sur lesquels se sont fondées les autorités canadiennes en concurrence pour déclarer que des fusions proposées étaient anti-concurrentielles. L'exposé traite également de la défense fondée sur les gains en efficience qui est prévue dans les dispositions sur les fusionnements de la *Loi sur la concurrence* du Canada.

[Télécharger cet article.](#) **(Disponible en anglais seulement)**

Personnes-ressource : [John Bodrug](#)

---

Les renseignements et commentaires fournis aux présentes sont de nature générale et ne se veulent pas des conseils ou des opinions applicables à des cas particuliers. Nous invitons le lecteur qui souhaite obtenir des précisions sur l'application de la loi à des situations particulières à s'adresser à un conseiller professionnel.